

forme une moyenne de 61½ membres de \$1,000. Qu'en divise \$6.156, 42 par 621½ et l'on obtiendra \$9.94 par membre de \$1,000.

Nous sommes déjà passablement loin des \$3.85, dont M. Hernan, de peine et de misère, avait réussi à faire l'étonnante découverte.

En terminant cette épître, que nous aurions voulu faire plus courte, si elle n'avait pas eu besoin d'être si précise, permettez que nous vous soumettions une dernière remarque, monsieur le directeur. Pour être inspirée plus par le sentiment que par le calcul, elle n'en a pas moins de valeur. Il nous semble qu'avant d'accuser aussi vilainement de fraude une association du genre de la nôtre, hautement patronisée comme elle l'est, vous eussiez été mieux inspirés, votre collaborateur et vous-même, si vous nous croyez en défaut (ce que nous n'admettons point : nous pensons avoir clairement prouvé le contraire), vous eussiez été mieux inspirés et plus charitables de nous communiquer privément vos réflexions, de nous signaler vos scrupules, de nous offrir vos suggestions, de nous demander, en un mot, tous les renseignements que vous pouviez avoir pour agréables concernant notre association. Ces communications de votre part, nous les eussions reçues avec plaisir et déférence. Nous vous aurions fourni avec empressement tous les renseignements et explications que vous eussiez sollicités. Et nous n'aurions alors vu dans vos démarches que la sympathie de frères, sincèrement dévoués au bien de la mutualité catholique et à celui de la religion qui nous est également chère ; malheureusement, les procédés tout différents dont vous avez laissé M. Hernan se servir à notre égard, nous avaient assez mal disposé à bien accueillir ses remontrances.

Votre bien dévoué en U. F. C.

Pour L'Union Franco-Canadienne.

L. G. ROBILLARD, Sec. Gén.

Montréal, le 5 février 1898.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures aurent lieu au couvent de Ste-Anne de Beaupré, le 24 ; au couvent de Lotbinière, le 26 ; à l'Ancienne-Lorette, le 27 ; au couvent de Bellevue, le 28 ; à la chapelle de la Basse-Ville, le 30.

Directeur : M. l'abbé D. COSSELLIN, Cap-Santo, Portaucl.